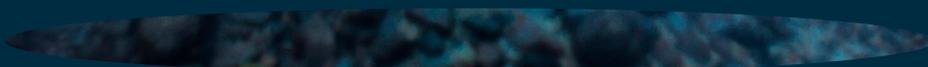


LA LETTRE DE L'ALLOCATION D'ACTIFS

De vous à nous.
Pour aller plus loin sur l'allocation d'actifs.
Le point de vue de nos experts.



Novembre 2023
Communication publicitaire



Ofi invest
Asset Management



Said BELBACHIR

DIRECTEUR COMMERCIAL RÉSEAUX
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

“ On dit que les marchés financiers grandissent dans le pessimisme et meurent dans l’euphorie. ”

Le moins que l’on puisse dire, c’est que nous sommes loin de l’euphorie en ce moment. Instabilité géopolitique, inflation persistante, hésitations des banquiers centraux... ajoutons à cela les BRICS qui militent pour un redécoupage de la carte économique mondiale, ce qui bouleverse les équilibres qui étaient jadis en place...

Dans ce contexte, il est légitime d’entendre régulièrement « il est urgent d’attendre » dans la bouche des investisseurs. Pourquoi pas ? Après tout attendre ne signifie pas ne rien faire. L’attente peut se faire de diverses manières : attendre un point d’entrée sur les actions, attendre sur des supports obligataires qui offrent à nouveau des perspectives de rendement par exemple.

Je vous propose d’explorer à travers cette lettre quelques pistes qui pourraient rendre cette attente constructive.

Bonne lecture ! ”

SOMMAIRE

- Le point éco
- Stratégie d’allocation d’actifs
- Le coin de l’ESG
- Le coin de l’immobilier
- Déléguer son allocation
- Le fonds du trimestre **Afer High Yield 2027**





LE POINT ÉCO

NOTRE SCÉNARIO CENTRAL

Les dernières communications des deux principales banques centrales sont maintenant claires. Si elles restent vigilantes sur le combat contre l'inflation, elles ne devraient plus remonter leurs taux courts à l'horizon visible et devraient maintenant attendre que l'inflation converge vers leur cible. Dans cette attente, la résilience surprise de la croissance américaine continue de questionner les marchés de taux comme en témoigne le point haut du taux 10 ans américain avant son reflux dans le sillage du discours rassurant du président de la Réserve fédérale américaine, Jerome Powell, sur la poursuite du resserrement monétaire. Dans le contexte d'une croissance américaine qui devrait ralentir dans les mois qui viennent et d'une croissance européenne autour de 0 %, les taux courts devraient rester stables pendant les trois prochains trimestres avant de repartir à la baisse sur la dernière partie de 2024. Les taux longs continuent de nous paraître attractifs, *a minima* pour le portage¹ autour de leurs niveaux actuels, proches de nos cibles.

En outre, dans un contexte géopolitique incertain, ils peuvent constituer une protection en cas d'accélération des conflits actuels.

>>> LIRE LA SUITE



AVERTISSEMENT

Nos vues sur les classes d'actifs fournissent un cadre de discussion large et prospectif qui sert de guide aux discussions entre les équipes d'investissement d'Ofi Invest Asset Management. L'horizon d'investissement de ces vues est à court terme et peut évoluer à tout moment. Ce cadre ne constitue donc pas une indication pour construire une allocation d'actifs de long terme.



Le résumé des marchés en vidéo

NOS VUES DU MOIS D'OCTOBRE

ACTIONS

Les marchés actions sont restés volatils face aux trois risques principaux qui peuvent les heurter : le niveau des taux d'intérêt, le contexte géopolitique et la révision prévisible à la baisse des bénéfices sur 2024. Les niveaux atteints à la baisse sur les grands indices pourront constituer des premiers points d'entrée une fois les incertitudes actuelles partiellement levées.



OBLIGATIONS SOUVERAINES

Avec des données d'inflation qui continuent graduellement de baisser et des signes de ralentissement à venir de l'économie, les banques centrales se mettent en mode pause. Le resserrement monétaire n'est toutefois pas terminé car des taux longs élevés constituent une autre forme de resserrement. Nous réitérons notre positionnement positif sur les taux souverains au-dessus des 2,60 % sur le Bund allemand.



OBLIGATIONS D'ENTREPRISES

Nous sommes toujours confiants sur les actifs crédit dont le portage¹ et la composante taux nous paraissent attractifs, mais nous privilégions la partie la mieux notée du segment spéculatif à haut rendement² en prévision du ralentissement économique à venir et des besoins de refinancement. La sélectivité sera fondamentale dans ce contexte.



1 – Le portage consiste à conserver des titres obligataires en portefeuille pour profiter de leur rendement, éventuellement jusqu'à leur échéance.
2 – Les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés.
Achevé de rédiger le 7 novembre 2023.



STRATÉGIE D'ALLOCATION D'ACTIFS

“ ON NE RATTRAPE JAMAIS UN COUTEAU QUI TOMBE ”

Une fois n'est pas coutume, je vous emmène ce mois-ci en cuisine. Non pas pour partager mes recettes réconfortantes pour l'automne, mais pour rappeler quelques gestes utiles en matière de sécurité.

On estime qu'environ 25 % des accidents domestiques surviennent en cuisine, et parmi eux la coupure est celui qui arrive le plus souvent.

La raison ? Vous la connaissez. C'est ce besoin incontrôlable de vouloir rattraper le couteau qui est en train de tomber. Vous connaissez également la suite, dans une très grande majorité des cas, on se coupe !

En matière d'épargne, c'est malheureusement la même chose. La première réaction d'un épargnant face à une baisse de son investissement est de TOUT vendre. Cela se vérifie d'ailleurs lorsque vous comparez l'évolution du marché actions français et la collecte brute en unités de compte (cf. graphique). Les deux courbes évoluent parfaitement dans le même sens, alors qu'elles devraient être complètement décorrélées



Abdel CHABANE

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT
RÉSEAUX
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

d'après les hypothèses économiques traditionnellement admises selon lesquelles l'investisseur rationnel devrait investir lors des phases baissières.

Cela signifie que la plupart des épargnants réalisent régulièrement leurs pertes en vendant leurs positions et voient par la suite

les marchés rebondir sans être investis, perdant ainsi l'opportunité d'en récupérer au moins une partie.

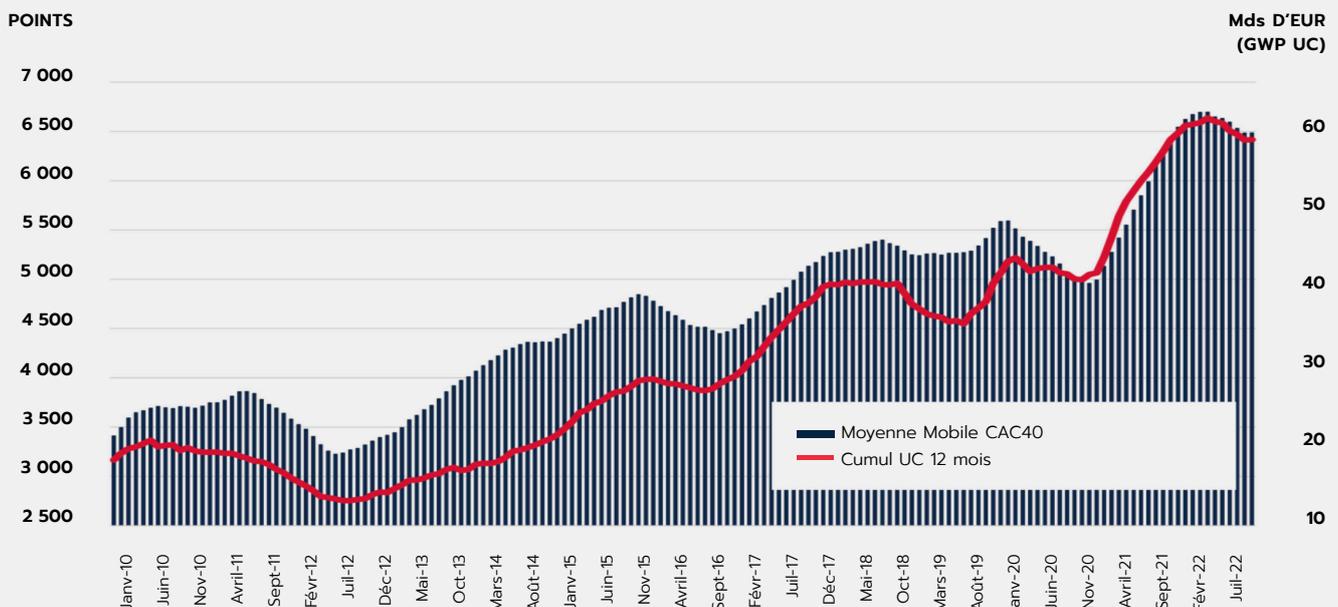
Bien sûr, personne ne peut prédire avec précision le meilleur moment pour acheter et vendre, d'où le risque d'être systématiquement à la traîne par rapport au marché.

Ce qui m'amène à vous parler des rebonds, qui peuvent être parfois aussi imprévisibles et puissants que les phases de baisses. Lors de la crise du Covid-19, il avait fallu moins de six mois aux actions américaines du S&P 500 pour retrouver leurs niveaux d'avant crise.

Vous allez me dire qu'à la différence du sol de la cuisine, le plancher des marchés financiers est invisible et on ne sait jamais à l'avance jusqu'où le couteau risque de tomber.

C'est la raison pour laquelle, tant qu'il n'existera pas une théorie de la gravitation d'Isaac Newton appliquée aux marchés financiers, **le meilleur moyen de bénéficier des hausses de marché sur le long terme sera de tenir ses positions durant les périodes de baisses de marché aussi.**

ÉVOLUTION DU MODÈLE UC/CAC40 Relation CAC40 – GWP UC



Source : www.seabirdconseil.com – novembre 2022.
GWP - Gross Written Premium (ensemble des primes brutes sur la durée de vie d'un contrat).
Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.



ÉCLAIRAGE

LE COIN DE L'ESG

LUTTE CONTRE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ : DÉFIS ET LEVIERS D'ACTION POUR LES INVESTISSEURS



La biodiversité en danger

La biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie et leurs interactions. Aujourd'hui, cette biodiversité est en danger. Selon l'IPBES¹, sur les huit millions d'espèces connues sur la Terre, un million serait menacé. Le WWF estime, quant à lui, que 69 % des populations vertébrées ont disparu depuis 1970. Notre capital naturel² s'épuise.

Destruction et artificialisation des milieux naturels, surpêche, déforestation, braconnage, changement climatique, pollutions de l'eau, de l'air, des sols, espèces exotiques envahissantes, l'activité de l'homme est directement responsable du déclin actuel de la biodiversité. Il est donc urgent d'agir.

L'accord-cadre pour la biodiversité de Kunming Montréal adopté à la suite de la COP 15 en décembre 2022 est une première étape. Cet accord, qui définit des objectifs et des cibles pour réduire les menaces sur la biodiversité et conserver et utiliser durablement les ressources, attend des investisseurs³ qu'ils rendent publics leurs risques de dépendances et impacts sur la biodiversité. Des attentes relayées par la réglementation européenne, avec la directive Sustainable Finance Disclosure (SFDR) et en France, par l'article 29 de la loi Énergie Climat.

Risques liés à la perte de biodiversité pour les investisseurs et pour les entreprises

Pour les investisseurs, le déclin de la biodiversité représente des risques non négligeables dont il faut tenir compte dès maintenant.

Le premier de ces risques est le **risque physique**. De nombreux secteurs d'activité, tels que l'agriculture/sylviculture, le textile, les producteurs et distributeurs d'énergie, dépendent très fortement des services écosystémiques. La perte de biodiversité risque d'affecter à terme l'accès aux matières premières et ressources dont les entreprises ont besoin



Valérie DEMEURE

DIRECTRICE DE L'ANALYSE ESG
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

pour exercer leur activité. Leur activité opérationnelle et toute leur chaîne de valeur risquent *in fine* d'être impactées, de générer une dévaluation de leurs actifs, affectant leur rendement et leur capacité à rembourser leurs dettes.

Il existe aussi un **risque de transition** pour les entreprises issues des secteurs les plus dépendants de la biodiversité et les plus exposés à sa dégradation. Elles vont devoir s'adapter, opérer une transition vers une économie préservant la diversité biologique, et se soumettre à de nouvelles contraintes réglementaires qui induiront des coûts supplémentaires. Côté investisseurs, la réglementation demande de mesurer l'empreinte des portefeuilles liée à la dégradation de la biodiversité et, à terme, de s'inscrire sur des trajectoires de réduction de cette empreinte.

Enfin, il faut aussi tenir compte des **risques réputationnels** liés à la mauvaise gestion de ces impacts (scandales, pollution de grande ampleur, rejets toxiques, amendes⁴, etc.).

Ces risques peuvent à terme se transformer en **risque systémique** car les impacts sectoriels voire nationaux liés à la perte de biodiversité risquent de miner les marchés et les valeurs des investissements à long terme.

Comment les investisseurs peuvent-ils agir ?

Tout d'abord, pour mieux flécher leurs investissements, appréhender ces risques, les investisseurs peuvent rejoindre des coalitions qui proposent des grilles d'analyse pour collaborer, partager leurs connaissances et/ou mutualiser leurs actions d'engagement auprès d'émetteurs fortement exposés sur ces enjeux, telles que *Finance for Biodiversity Pledge* ou *Nature Action 100*. Ils peuvent également mener des engagements individuels ou avec des organisations de la société civile sur des thématiques telles que la lutte contre la pollution plastique ou la lutte contre la déforestation.

À travers la notation des performances ESG des émetteurs, les investisseurs regardent également le niveau de maturité des entreprises dans la gestion des impacts environnementaux liés à l'érosion de la biodiversité, aux rejets toxiques, à la gestion de l'eau ou encore des déchets. Ils opèrent également un suivi des controverses liées à leur activité et s'en servent pour sensibiliser les entreprises. Le nouveau cadre publié en septembre par le groupe de travail TNFD⁵ offre un cadre⁶ complet pour mener à bien ces analyses, appréhender les impacts positifs et négatifs, et permet de renforcer leur vigilance. Enfin, pour rendre compte publiquement de leurs efforts, les investisseurs, notamment en France, publient des indicateurs de mesure d'empreinte biodiversité de leur portefeuille. Il s'agit là d'une première étape vers plus de transparence, qui reste néanmoins imparfaite car, à date, aucune métrique ne permet de rendre compte de cette empreinte dans sa totalité. À terme, il leur est demandé de se fixer une trajectoire de réduction des impacts liés à la perte de biodiversité basée sur la science, une ambition nécessaire au regard de l'ampleur des enjeux, mais quasi impossible à réaliser à date en l'absence de données et de métriques communes.

1 - L'IPBES est la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.

2 - Le capital naturel représente le stock de ressources renouvelables ou non - plantes, animaux, air, sol, eau, minéraux - et les services écosystémiques gratuits créés au bénéfice de l'homme et des autres espèces.

3 - Via la cible 15 de cet accord-cadre.

4 - L'affaire Thames Water au Royaume-Uni en est un exemple.

5 - La Taskforce on Nature-related Finance Disclosure (TNFD) a été créée pour aider les différents acteurs à identifier et rendre compte des risques liés à la nature.

6 - Méthodologie LEAP (« Locate » : situer les connexions avec la nature ; « Evaluate » : évaluer les dépendances et impacts ; « Assess » : estimer les risques et opportunités ; « Prepare » : préparer la réponse stratégique et le reporting).



ÉCLAIRAGE

LE COIN DE L'IMMO

UN MARCHÉ IMMOBILIER SOUS TENSION



La hausse des taux bouleverse le marché immobilier depuis plus d'un an

La hausse des taux d'intérêts débutée en 2022, inédite par son ampleur et sa rapidité, a augmenté le coût de la dette et a abaissé les capacités d'emprunt des investisseurs immobiliers. Une nouvelle hausse de 0,25 % a été annoncée le 14 septembre 2023, portant les taux de dépôts à 4 % alors qu'ils étaient de 0 % en juillet 2022. Cette hausse du rendement offert par la dette incite certains investisseurs à se tourner vers d'autres classes d'actifs, redevenues relativement plus attractives. Ces hausses de taux ont des conséquences inévitables sur la valorisation des actifs immobiliers, qui voient leur valeur baisser mécaniquement. Après une période de paralysie des marchés, un ajustement des taux de rendements immobiliers a commencé au 4^e trimestre 2022 et est toujours à l'œuvre actuellement. Ce mouvement affecte l'intégralité des marchés immobiliers, de différentes manières et à différentes vitesses et amplitudes selon les spécificités de chaque sous-secteur.

La baisse des valorisations sur les différents supports s'est accélérée ces dernières semaines

Compte tenu du contexte de marché, l'AMF a recommandé aux SCPI durant l'été 2023 de faire preuve de transparence en actualisant les valorisations des actifs immobiliers sans attendre le 31 décembre afin de refléter plus justement la valeur réelle de leur patrimoine immobilier. À la suite de cette demande, les principales SCPI ont annoncé une baisse de prix de part comprise entre - 7 % et - 17 %.



Pascal BAUDIN
RESPONSABLE
PRODUITS ET MARKETING,
OFI INVEST REAL ESTATE SGP

Suite à cela, les SCI, qui doivent prendre en compte les variations de marché trimestriellement, ont vu une accélération de leur baisse sur le 3^e trimestre 2023, quand bien même elles avaient commencé à afficher des performances négatives dès le quatrième trimestre 2022. Au-delà des baisses de valorisation liées à l'absence de transactions, les perspectives de performances négatives ont entraîné une vague de rachats importante qui a asséché les liquidités des principales SCI. Celles-ci ont alors annoncé ne pas avoir la capacité immédiate d'exécuter l'ensemble des rachats demandés et ont annoncé mettre en place d'importants programmes de ventes, qui impactent à leur tour le marché et les fonds immobiliers dans leur ensemble.

Les perspectives restent néanmoins positives à moyen et long terme

L'environnement de taux bas que nous avons connu ces dernières années a porté les performances immobilières, nous avons

ainsi perdu l'habitude des turbulences. L'immobilier reste un placement de long terme, horizon sur lequel les perspectives restent positives, selon nous, surtout après la baisse des valorisations observées : les actifs immobiliers détenus dans nos portefeuilles restent des actifs de qualité et aucun plan de liquidité forcée n'est mis en place. Les immeubles sont toujours loués en quasi-intégralité et font depuis leur acquisition l'objet de plans de travaux réguliers.

La demande locative est dynamique sur l'ensemble des zones centrales sur lesquelles nos portefeuilles sont majoritairement positionnés. L'offre y reste aujourd'hui contrainte, ce qui pourrait continuer de générer des hausses de valeurs locatives. L'intégration de l'inflation aux loyers permettra également de relever les taux de rendement de nos portefeuilles. Par ailleurs, il existe de nombreux projets de rénovation ou redéveloppement à court, moyen et long terme sur les actifs composant nos différents portefeuilles qui devraient permettre de valoriser le patrimoine et d'aller chercher des hausses de loyer.

S'il s'avère que le cycle de hausse des taux des banques centrales arrive effectivement à son terme, il sera alors possible de voir une stabilisation des valorisations immobilières. Un point d'entrée devrait alors se dessiner et des opportunités pourront être saisies dans un marché décoté.

Toutes les zones géographiques ne sont pas impactées de la même manière. Nous constatons que la France a corrigé plus tardivement que les autres pays européens. Nous pensons, cependant, que l'atterrissage final devrait être globalement similaire entre les différents pays.



FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES CLASSES D'ACTIFS IMMOBILIÈRES

- Le bureau est aujourd'hui le produit immobilier qui génère le plus d'interrogations (liées notamment à l'instauration généralisée du télétravail post Covid-19) et pâtit de baisses de valorisations sensibles. Cependant, les immeubles localisés dans les zones les plus centrales des villes font l'objet d'une demande plus soutenue émanant des utilisateurs et les baisses de prix y sont moins significatives que pour les actifs situés en périphérie, délaissés par de potentiels locataires et investisseurs.
- Sur le marché de la logistique, les prix ont significativement corrigé dès le 3^e trimestre 2022, on observe donc une légère reprise des transactions.
- Le marché résidentiel ralentit également, mais avec une inertie beaucoup plus forte. Néanmoins, la baisse du pouvoir d'achat des ménages et les difficultés rencontrées dans l'obtention des crédits pourraient générer des baisses complémentaires.
- D'autres typologies comme la santé, qui s'appuie sur des cycles démographiques et sociétaux plus longs, et l'hôtellerie, dont les prix ont déjà fortement baissé à la suite du Covid-19, se montrent relativement résilientes dans le contexte actuel.



ÉCLAIRAGE

DÉLÉGUER SON ALLOCATION

LE GRAND RETOUR DU PORTAGE OBLIGATAIRE

“ Au cours des derniers mois, l’environnement obligataire a fortement évolué, redonnant de l’intérêt à la classe d’actifs. En effet, les taux de rendement sur les différents segments sont redevenus attractifs, et de nombreuses stratégies remettent en avant l’intérêt du portage obligataire. Mais comment doit-on interpréter cette notion de « Portage » ?

Ce concept financier, qui a resurgi dans la presse spécialisée au cours des derniers trimestres, fait référence au fait d’acheter des obligations et de les conserver afin de profiter du rendement embarqué sur ces titres. Autrement dit, on peut définir le portage comme l’argent qu’un investisseur gagne en détenant une obligation sur le long terme, déduction faite des coûts de financement.

2023, l’année qui marque le retour du portage obligataire

Pendant de longues années, nous nous sommes habitués à évoluer dans un environnement de taux bas, voire négatif pour certains segments obligataires. Il est important de rappeler que, fin 2021, le rendement à maturité d’une obligation d’entreprise de bonne qualité était proche de 0,5 %¹. Ainsi, le concept de portage obligataire était progressivement devenu une chimère, un lointain souvenir que les jeunes de moins de vingt ans ne pouvaient pas connaître.

Cependant, la hausse soudaine des taux d’intérêts entamée dès 2022 a ravivé l’intérêt pour le portage. Comme le montre le graphique ci-contre, les niveaux de rendements observés sur les différents segments obligataires ont augmenté de manière significative. À titre d’exemple, le segment des obligations spéculatives à haut rendement² présente un rendement de plus de 8 % en moyenne sur la classe d’actifs. Pour une maturité et un risque similaire, il présentait un rendement légèrement supérieur à 3 % en janvier 2022.

Aujourd’hui, le portage semble être redevenu le principal moteur de la performance des obligations. En effet, et si l’on



Thomas TRONEL, CFA
SPÉCIALISTE PRODUITS MULTI-ACTIFS
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT

parvient à maîtriser le risque de défaut de l’émetteur sélectionné, ces niveaux de rendement permettent de faire face à différents scénarii de marché, offrant ainsi une certaine défense aux investisseurs en cas de dégradation de la situation économique (stress financier, récession macro-économique, etc.).

Comment avons-nous intégré ce portage au sein de la gestion sous mandat conseillée pour Abeille Assurances ?

Au sein des différents mandats conseil-

ILLUSTRATION DU PORTAGE

sur une obligation spéculative à haut rendement « BB » européenne avec un rendement de 6,50 % et avec une sensibilité* de 3

■ Scénario de stabilité des taux

Dans ce cas, le portage de l’obligation génère une performance de 6,50 % sur 1 an.

↓ Scénario de baisse des taux de 1 %

Le portage génère une performance de 6,50 % et le prix de l’obligation augmente de 3 %. La performance globale s’élève à 9,50 %.

↑ Scénario de hausse des taux de 1 %

Le portage génère une performance de 6,50 % mais le prix de l’obligation diminue de 3 %. La performance globale s’élève à 3,50 %.

Exemple indicatif et arrondi volontairement pour simplifier la compréhension de l’exemple. Source Bloomberg, indice ICE Bofa BB Euro HY arrêté à fin septembre.

** La sensibilité d’un actif permet de connaître la variation de la valeur d’un actif, à la hausse ou à la baisse, en cas de variation de taux d’intérêt du marché.*

lés pour Abeille Assurances, nous avons progressivement renforcé nos positions sur le segment obligataire pour profiter de cet environnement attractif. Ainsi, la durée³ de nos différentes allocations a logiquement augmenté. De plus, nous avons renforcé nos positions sur le crédit, notamment sur les obligations spéculatives à haut rendement et plus récemment sur les subordonnées financières, qui offrent donc un portage attractif et qui bénéficient, selon nous, d’un couple rendement risque attractif, en relation aux marchés actions. ”

ÉVOLUTION DU TAUX DU « PORTAGE » sur différents segments obligataires



Source Bloomberg, arrêté au 30/09/2023. Performances total return et brutes de frais. Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

1 – Source Bloomberg, Bloomberg Euro Agg corporates index.

2 – On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») aux obligations de qualité (« Investment Grade »). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d’entreprises émises par des sociétés ayant reçu d’une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+.

3 – La durée d’une obligation correspond à un nombre d’années à l’issue duquel la rentabilité d’une obligation n’est plus impactée par une variation des taux d’intérêts. Plus la durée d’une obligation est longue, plus le risque est élevé.

SRI*: 3/7



CATÉGORISATION

SFDR¹ :

ARTICLE 8

LE FONDS | AFER
DU TRIMESTRE | HIGH YIELD 2027

SE LAISSER PORTER VERS L'HORIZON

La part Afer High Yield 2027, à échéance au 31/12/2027, investit dans des obligations « High Yield »² de toutes zones géographiques, avec une note minimale de crédit de BB- et les détient jusqu'à leur maturité.

POURQUOI INVESTIR ?

1

Une exposition aux obligations spéculatives à haut rendement les mieux notées

Investir sur les émetteurs les mieux notés selon la société de gestion, de l'univers obligataire à haut rendement² et détenir les titres jusqu'à maturité/échéance 2027.

Il existe un risque de crédit si l'émetteur d'un titre de créance, détenu par le FCP³, n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.

2

Une construction de portefeuille visant à optimiser le couple rendement/risque

Un portefeuille diversifié, investi dans environ 100 noms sur 30 secteurs et différentes zones géographiques afin de réduire son risque de crédit/défaut.

Le souscripteur est soumis au risque que le FCP³ ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

3

Un processus de gestion intégrant des critères ESG

Un processus de sélection de titres robuste selon la société de gestion, et une note ESG⁴ du portefeuille supérieure à celle de son univers d'investissement.

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat, de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP³ et ses performances financières.

QU'EST-CE QU'UN FONDS À ÉCHÉANCE ?

Aussi appelé « fonds de portage », un fonds à échéance consiste à acheter des obligations et à les conserver jusqu'à maturité quelles que soient les fluctuations de marché.

Sans défaut des émetteurs en portefeuille, un fonds à échéance a la capacité de conserver son objectif de rendement cible initial.



*SRI : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1 – Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

2 – Les obligations spéculatives à haut rendement (« High Yield ») ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations « Investment Grade » (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation.

3 – Fonds Commun de Placement.

4 – Minimum de 90 % des émetteurs en portefeuille notés. Le score ESG du portefeuille est le résultat de l'agrégation des notes ESG individuelles des émetteurs en portefeuille, pondéré de leur poids en portefeuille.

UNE EXPOSITION AUX OBLIGATIONS SPÉCULATIVES À HAUT RENDEMENT LES MIEUX NOTÉES

Le fonds pourra détenir au moment de leur acquisition des obligations notées au minimum BB⁻¹.

ÉCHELLE DE NOTATIONS DE QUALITÉ DE CRÉDIT DES OBLIGATIONS



L'EXPÉRIENCE D'UN GÉRANT DE FONDS À ÉCHÉANCE

12 fonds datés déjà créés

DONT **6** gérés par l'équipe de gestion « High Yield »

À février 2023.



NOM DU FONDS | OFI INVEST HIGH YIELD 2027 - PART AFER HIGH YIELD 2027

CODE ISIN | FR001400IEG1

FORME JURIDIQUE | FONDS COMMUN DE PLACEMENT

INDICE DE RÉFÉRENCE | -

HORIZON D'INVESTISSEMENT | 4 ANS

FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE | 0,72 % TTC MAXIMUM

FRAIS D'ENTRÉE | 2 % MAXIMUM non acquis à l'OPC

FRAIS DE SORTIE | -

COMMISSIONS DE MOUVEMENT MAXIMUM | 0 À 450 € HT²

Veillez vous référer au prospectus pour les risques principaux et caractéristiques détaillées du fonds, disponible sur le site www.fer.fr

CLIQUEZ OU FLASHEZ POUR EN SAVOIR PLUS



1 – Notation minimum des émetteurs à l'investissement. La Société de Gestion (SGP) ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de BB⁻, la SGP décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Dans tous les cas, une dégradation en catégorie CCC entraînera la vente de l'instrument dans les 3 mois.

2 – Tarification fixe ou forfaitaire par opération selon la nature des titres, des marchés et des instruments financiers traités. Se référer au prospectus du fonds pour davantage de détails. Ces commissions sont perçues par le dépositaire/conservateur.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE, UNE PROXIMITÉ AU QUOTIDIEN



Said BELBACHIR
06 76 40 68 44

Directeur Commercial Réseaux



Abdel CHABANE
06 24 26 71 98

Directeur Commercial Adjoint Réseaux



Bertrand CONCHON
07 78 13 19 79

Directeur Commercial Adjoint CGPI



Guillaume TAEK
06 79 64 57 83

Responsable Animation Réseaux



Gauthier DUVAL
06 79 65 14 51

Responsable Commercial CGPI



Olivier LAVERDURE
06 24 94 66 73

Responsable Commercial Réseaux

VOS CONTACTS

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



AVERTISSEMENT IMPORTANT

Achévé de rédiger le 10/11/2023.

Les équipes sont susceptibles d'évoluer dans le temps.

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 66302) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 - FR 51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342.

Avant tout investissement dans les fonds présentés dans la communication publicitaire, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays.

Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le Document d'Information Clé (DIC) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management. © Freepik - Shutterstock. FA23/0207/06112024